

FORMATION TECHNIQUE ET LINGUISTIQUE POUR LE METIER DE
« **MAÇON VRD** »
DANS LE CADRE D'UNE MISSION DE TRAVAIL TEMPORAIRE

CAHIER DES CHARGES

FAF.TT
14 rue Riquet - 75940 Paris Cedex 19
Tél : 01 53 35 70 00
Fax : 01 53 35 70 70

Objectif(s) de formation

Acquérir les savoirs et savoir-faire nécessaires à l'exercice de l'emploi-métier « Maçon VRD » qualification N1P2 CCN n°3107.

Objectif(s) pédagogique(s)

☞ Etre capable de :

→ Intervenir en autonomie sur des réalisations d'ouvrages de maçon VRD .

- ✓ Se positionner dans leur environnement professionnel
- ✓ Prévenir les risques professionnels
- ✓ Conduire en sécurité des mini engins de catégorie 1 (CACES® R372M)
- ✓ Organiser les opérations techniques de préparation, implantation et repli du chantier,
- ✓ Réaliser des ouvrages : pose de bordures, de caniveaux, de pavés, petite maçonnerie, pose de canalisations, réaliser des couches de chaussées.

→ Communiquer avec plus de facilité autour des tâches à réaliser.

- ✓ Mobiliser les connaissances linguistiques et les intégrer dans leur pratique langagière
- ✓ Transférer les compétences langagières sur les compétences techniques
- ✓ Communiquer autour de leur poste.

Durée

- **Formation** : La durée de formation sera comprise entre 350 heures (50 jours) et 448 heures (64 jours)

Journée de 7 heures de formation en moyenne – durée adaptable selon les exigences du commanditaire.

Durées non comprises : bilan de positionnement et information collective .

Lieu

A définir

Public

Collaborateurs intérimaires âgés de 18 ans et plus, reconnus aptes médicalement par la médecine du travail affiliée à l'entreprise et éligibles au dispositif CDPI.

Effectif

Groupe de 12 personnes maximum

Pré requis

● Pré requis apprenants

Pré requis linguistiques :

Les publics identifiés comme locuteurs non francophones, issus de l'immigration ou primo-arrivants, pourront être positionnés sur la formation s'ils relèvent d'un **niveau A, utilisateur élémentaire** en référence au **tableau de niveaux de compétences du Cadre Européen Commun de Référence** pour les langues.

La formation ayant l'objectif de développer plus largement les compétences d'interactions orales que les écrits professionnels, les pré-requis linguistiques COMPRENDRE, PARLER seront prédominants. [L'outil de pré-positionnement linguistique](#) sera utilisé par les agences d'emplois et « mis en main » lors d'une réunion de présentation préalable au lancement de l'opération.

● Pré requis techniques et organisationnels

Pré requis techniques :

Les publics identifiés devront bénéficier d'une première expérience de manœuvre ou ouvrier d'exécution dans le secteur des travaux publics. Ils devront être pressentis comme pouvant évoluer vers une plus grande autonomie dans les activités, conditionnant ainsi leur accès à la qualification N1P2.

Modalités de sélection des apprenants

Préalablement au démarrage de la formation, un bilan de positionnement sera réalisé. Il sera organisé dans les locaux de l'organisme de formation et permettra de :

- ✓ Valider la connaissance qu'a le candidat de l'emploi qu'il exercera à l'issue de sa formation
- ✓ Valider la motivation du candidat pour l'exercice du futur emploi
- ✓ Valider la motivation du candidat pour suivre la formation proposée
- ✓ Valider la cohérence du contrat proposé et du parcours du candidat
- ✓ Valider que le candidat dispose des pré-requis nécessaires en terme de savoirs et de savoir-faire pour suivre la formation
- ✓ Proposer une adaptation du parcours de formation au profil du candidat si nécessaire
- ✓ Le cas échéant, permettre au candidat de s'orienter vers un autre choix professionnel et/ou de formation.

La validation des pré-requis techniques et linguistiques sera également abordée lors de ce bilan en s'appuyant notamment sur les outils fournis par le cahier des charges des références :

- ✓ le référentiel d'activité
- ✓ le tableau de niveaux de compétences du Cadre Européen Commun de Référence.

Intervenant(s)

Psychologue du travail – Formateur FLE – Formateur TP – Formateur sécurité – Testeur CACES® R372m

Méthode(s) Pédagogique(s)

1) Pour la formation technique

Alternances d'apports théoriques et mises en situation pratique

Les apports théoriques viseront en particulier les transferts de compétences relatifs aux consignes de sécurité, aux savoirs de base, aux modes opératoires relatifs aux principales tâches de l'emploi-métier.

Les mises en situations pratiques conduiront les stagiaires à mettre en œuvre de manière séquencée et progressive les principales opérations décrites dans les programmes. Les mises en situations pratiques seront conduites en entrepôt pédagogique. Une attention particulière sera portée sur l'utilisation des équipements actuels et utilisés par les employeurs du bassin.

L'articulation théorique et pratique, lorsqu'elle n'est pas précisée dans les programmes décrits ci-avant, sera adaptée par le formateur en fonction de l'appropriation des compétences par les stagiaires.

2) Pour la formation linguistique

Pour chaque sous-module, l'approche pédagogique sera structurée comme suit :

- ✓ Diagnostic de départ : ce diagnostic permettra d'individualiser les besoins en compétences
- ✓ Acquisition d'un lexique de références sémantiques et grammaticales
- ✓ Mise en situation pratique de production langagière en salle et en situation professionnelle.
- ✓ Mise en situation pratique de compréhension langagière en salle et en situation professionnelle.
- ✓ Production d'écrits
- ✓ Compréhension d'écrits

Les modules de formation linguistique seront dispensés corrélativement aux modules de formation technique. Les formateurs techniques et linguistiques mutualiseront leurs outils pédagogiques et procéderont d'une évaluation concertée et commune.

Moyen(s) Pédagogique(s)

- ✓ Salles de formation dédiées au dispositif : l'une permettant les formations magistrales en groupe, l'autre l'individualisation
- ✓ Un chantier école pourvu de chantiers pilotes éclairant les différentes thématiques techniques

Dispositif d'évaluation

- **Evaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques**

Au terme de chaque sous-module technique et linguistique, une **évaluation formative** pourra être mise en œuvre.

Des dispositifs **d'évaluation sommative** pourront venir sanctionner chaque module concernant les deux thématiques (techniques et linguistiques).

Des dispositifs d'évaluation sommative spécifiques sanctionneront :

- ✓ l'examen du Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- ✓ le CACES® catégorie 1 – R372m

- **Evaluation de l'action de formation**

Une évaluation à chaud sera conduite et permettra de mesurer le niveau de satisfaction immédiate des participants.

- **Evaluation à froid**

Un **dispositif de suivi post formation** permettra de conduire une évaluation à froid, 30 jours après la fin de la formation.

- **Bilan d'insertion à 6 mois.**

Un bilan d'insertion sera conduit à 6 mois en partenariat avec le FAFTT.

Validation

Délivrance de : (en cas de réussite)

- ✓ Attestation de capacité.
- ✓ Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- ✓ le certificat CACES® catégorie 1 – R372m.

Programme

Module		Sous-module		Formation technique		Formation linguistique	
N°	Intitulé	N°	En jours	Jours	Heures	Jours	Heures
M1	Gestion des risques De 14 à 18 jours (Technique : 9 à 12 jours Linguistique : 5 à 6 jours)	A1	Prévenir les risques liés à l'environnement et à l'activité	de 3 à 4 jours	de 21 à 28 heures	de 2 à 3 jours	de 14 à 21 heures
		A2	Organiser le poste de travail	de 1 à 2 jours	de 7 à 14 heures		
		A3	Intervenir en cas d'incendie	1 jour	7 heures		
		A4	Conduire des engins en toute sécurité	de 4 à 5 jours	de 28 à 35 heures	3 jours	21 heures
M2	L'organisation liée aux opérations techniques De 7 à 8 jours (Technique : 4 à 5 jours Linguistique : 3 jours)	B1	Préparer et replier le chantier	de 1 à 2 jours	de 7 à 14 heures	1 jour	7 heures
		B2	Implanter	3 jours	21 heures	2 jours	14 heures
M3	La réalisation de l'ouvrage De 18 à 21 jours (Technique : 12 à 13 jours Linguistique : 6 à 8 jours)	C1	Poser des bordures, caniveaux, pavés autobloquants et dalles	de 2 à 3 jours	de 14 à 21 heures	1 jour	7 heures
		C2	Réaliser des ouvrages de petites maçonneries de voirie et d'aménagement urbain	3 jours	21 heures	2 jours	14 heures
		C3	Poser des canalisations de petits diamètres	4 jours	28 heures	de 1 à 2 jours	de 7 à 14 heures
		C4	Réaliser les différentes couches de chaussées	3 jours	21 heures	de 2 à 3 jours	de 14 à 21 heures
M4	La communication professionnelle De 6 à 9 jours (Technique : 2 à 3 jours Linguistique : 4 à 6 jours)	P1	Communiquer autour de son poste en agence d'emploi	1 jour	7 heures	de 2 à 3 jours	de 14 à 21 heures
		P2	Communiquer autour de son poste en entreprise utilisatrice	de 1 à 2 jours	de 7 à 14 heures	de 2 à 3 jours	de 14 à 21 heures
	Evaluation de 5 à 8 jours (Technique : 2 à 3 jours Linguistique : 3 à 5 jours)	E1	Evaluation	De 2 à 3 jours	De 14 à 21 heures	De 3 à 5 jours	De 21 à 35 heures
TOTAL				de 29 à 36 jours	de 203 à 252 heures	de 21 à 28 jours	de 147 à 196 heures
				de 50 à 64 jours de 350 à 448 heures			

Sous-module A1 : Prévenir les risques liés à l'environnement et à l'activité

FORMATION TECHNIQUE

I – Sensibilisation à la Santé, Sécurité au travail→ **Concept et notions de base**

- Notion accident du travail, accident de trajet, maladie professionnelle
- Les acteurs de la prévention

→ **L'environnement du poste de travail et les moyens de prévention**

- Les différents risques liés au poste de travail
- Les équipements de protection individuelle
- La protection collective

→ **Analyse des spécificités propres aux métiers de maçon VRD**II – Formation Sauveteur Secouriste du Travail

Selon le programme établi par l'Institut National de Recherche et de Sécurité

→ **Le Sauveteur Secourisme du travail**

- Les accidents du travail dans l'établissement ou dans la profession
- Intérêt de la prévention des risques professionnels
- Qu'est ce qu'un Sauveteur Secouriste du Travail ?
- Présentation du programme.

→ **Rechercher les risques persistants pour protéger**

- Formation générale à la prévention
- Rendre le SST capable de « protéger » en utilisant les notions développées dans la législation actuelle relative à l'évaluation des risques (code du travail L.230-2 et R.230-1)
- Identifier les phénomènes dangereux dans la situation concernée
- Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux phénomènes dangereux identifiés.
- Définir les actions à réaliser permettant la suppression éventuelle du(des) phénomène(s) dangereux identifié(s)
- Repérer les matériels spécifiques permettant cette suppression

FORMATION LINGUISTIQUE

I - Comprendre les directives de sécurité formulées à l'oral ou sur support écrit

- Acquisition et maîtrise d'un lexique de base des principaux termes de prévention
- Travaux d'appropriation des principaux pictogrammes de prévention
- Travail sur la compréhension et l'expression orale des principaux messages et signalements prévention

II – Rendre compte des anomalies autour des produits dangereux ou des situations à risques

- Acquisition des savoir faire oraux dans la formulation des principaux signalements

- Travail en réception des messages sur la capacité à les comprendre
- A l'écrit, rendre compte et décrire des situations relatives aux principaux risques.

Sous-module A2 : Organiser le poste de travail

FORMATION TECHNIQUE

Sensibilisation à la Prévention des risques liés à l'activité physique→ **Présentation des différentes données statistiques**

- Nationales / régionales
- Propres à l'entreprise.

→ **Présentation du risque de manutention manuelle en fonction de l'activité des salariés**

- Débat entre les formateurs et les stagiaires sur les bonnes et mauvaises postures réalisées par les stagiaires.
- Réflexion sur les axes d'amélioration.

→ **Etude du risque**

- Notion d'anatomie, physiologie et pathologie
- Apport de connaissances sur l'homme et le poste afin de faire participer efficacement le personnel à l'amélioration de conditions de travail.

→ **Mise en situation sur le poste de travail**→ **Synthèse avec les stagiaires des écarts entre les axes d'amélioration proposés et l'application dans les conditions réelles de travail.**Sous-module A3 : Intervenir en cas d'incendie

FORMATION TECHNIQUE

I - Théorie

- Les missions des E P I
- Le triangle du feu et les classes de feu
- Les agents extincteurs et procédés d'extinction
- Le matériel d'extinction

II - Pratique

- Les feux de classes A, B et C
- Extinction des différents feux avec les extincteurs à eau, à mousse, à poudre et à CO2

Sous-module A4 : Conduire des engins en toute sécurité

FORMATION TECHNIQUE

I - Formation théorique→ **Connaissances de base du code de la route**

- Identification de la signalisation : rappels
- Connaissances des règles fondamentales liées aux manœuvres particulières
- Véhicules : équipements réglementaires et règles particulières de circulation.

→ **Devoirs et responsabilités des conducteurs d'engins**

- Les risques spécifiques dus aux travaux en tranchée (brochure OPPBTP)
- Les responsabilités et les pénalités encourues (la responsabilité pénale en cas d'accident du travail)

→ Technologie et connaissance de l'engin

- Les différents organes
- La préparation à la mise en route
- Les précautions lors de l'arrêt (arrêt normal ou pour intervention d'entretien).

→ Risques inhérents au fonctionnement de l'engin

- Les risques mécaniques
- Le risque électrique
- Les risques chimiques liés aux produits
- Les risques physiques
- Le risque incendie explosion, production d'hydrogène lors de la charge des batteries
- Les risques spécifiques lors de l'opération de levage, d'élingage
- Elévation de personnes : réglementation
- Chargement, déchargement, transport.

→ Les règles de conduite

- Les règles générales de sécurité (communes à toutes catégories d'engin)
 - pour le conducteur lui-même et pour des tiers
 - la gestuelle de commandement de manœuvre
- Les règles particulières de sécurité liées à chaque catégorie d'engins. Capacité à répondre à toutes les questions essentielles mentionnées dans les fascicules INRS concernant l'utilisation en sécurité de la catégorie d'engin concerné par l'autorisation de conduite et à les mettre en pratique.

II - Formation pratique

- Conduite du matériel mis à disposition par l'entreprise

III - Contrôle des connaissances (Test CACES®)

- Examen des connaissances théoriques et techniques
- Examen pratique

FORMATION LINGUISTIQUE

I – Acquisition et maîtrise d'un lexique concernant les points :

- La réglementation, les différents documents, les différents organismes
- les rôles et les responsabilités
- les types d'engins et leurs équipements
- les caractéristiques de l'engin
- les principaux risques
- les règles de conduite, de circulation et de stationnement
- les dispositions générales de sécurité
- Les distances de sécurité avec les conducteurs électriques

II – Mise en situation pratique et maîtrise du protocole d'évaluation

- Compréhension des schémas et des consignes écrites
- Maîtrise des QCM et des protocoles de test à l'écrit
- Travail sur la compréhension des principales consignes émises par le testeur dans le cadre de l'évaluation pratique.

MODULE 2 - L'organisation liée aux opérations techniques

Sous-module B1 : Préparer et replier le chantier

FORMATION TECHNIQUE

I – Réglementation et sécurité

- La législation en vigueur
- Les normes applicables
- Les objectifs et principes de base de la signalisation
- Les différents niveaux de signalisation
- Types de voies et nature de la signalisation

II – Les différents types de signalisation

- Les différents types de panneaux
- La signalisation d'approche
- La signalisation de position
- La signalisation de fin de prescription
- La signalisation de déviation
- La signalisation d'un danger temporaire
- La signalisation d'urgence
- Les limitations de vitesse

III – Les différents types de chantier

- Les chantiers fixes
- Les chantiers mobiles
- Les travaux sur trottoir
- Les véhicules d'intervention
- Les équipements de protection individuelle

IV – Mise en place et dépose de la signalisation

- Les principes fondamentaux
- Les règles de sécurité

FORMATION LINGUISTIQUE

Travail sur le volet langagier (réception et émission)

- Comprendre les directives du chef concernant les installations des panneaux de signalisation
- Comprendre des directives de positionnement
- S'informer du lieu de stockage
- Rendre compte d'anomalies
- Comprendre les directives du port d'EPI
- Comprendre les directives de repli

Sous-module B2 : Implanter

FORMATION TECHNIQUE

I – Les différents composants d'un plan simple

- Echelle
- Symboles
- Les côtes d'altitude

II – Les outils utilisés en topographie

- Le décamètre
- Les jalons
- Les nivelettes
- L'équerre optique
- Le niveau de chantier
- Le théodolite
- Le GPS

III – Le niveau de chantier

- Mise en station
- Utilisation et lecture sur mire
- Lecture de dénivelés sans altitude
- Lecture de dénivelés avec altitude
- Nivellement cheminé
- Nivellement rayonné
- Cumul des lectures en nivellement cheminé et rayonné
- Mesure des distances
- Positionnement angulaire

IV – Les techniques d'implantation

- Tracer un alignement
- Tracer une équerre
- Reporter une côte de niveau
- Contrôle et calcul de pente
- Les gabarits de talus

V – Les techniques de relevé simple

- La triangulation
- Report et plan de récolement

FORMATION LINGUISTIQUE

I – Travail sur le volet langagier (réception et émission)

- Comprendre les directives pour la lecture du plan (sur lequel sont mentionnés les cotes, les légendes)
- Vérifier, faire préciser le plan
- Comprendre les directives
- Comprendre les consignes de marquage d'altimétrie
- Formuler une proposition.

II - Travail sur l'écrit

- Travaux pratiques de lecture de plan, compréhension des principaux signifiants, pictogrammes, légendes
- Réaliser des schémas simples et légendés
- Faire un retour sur un écart plan/terrain.

MODULE 3 - La réalisation de l'ouvrage

Sous-module C1 : Poser des bordures, caniveaux, pavés autobloquants et dalles

FORMATION TECHNIQUE

I - Formation théorique

→ Généralités et connaissance de base

- Les différents matériaux destinés au lit de pose
- Les techniques de contrôle de l'altimétrie
- Le dosage des matériaux

→ Présentation des modes opératoires

II - Formation pratique

→ Mise en œuvre et exécution des opérations

- Exécuter des terrassements
 - Vérifier l'altimétrie
 - Vérifier la platitude et les niveaux
- Réaliser des lits de pose (bordures, pavés, dalles)
 - Confectionner bétons et/ou mortier
 - Régler le fond de forme
 - Ajuster la taille du matériau

- Effectuer la pose et le jointement (bordures, pavés, dalles)
 - Contrôler le profil
 - La technique de pose
 - La technique de joint
 - Poser en alignant
 - Réaliser les coupes

FORMATION LINGUISTIQUE

I – Travail sur le volet langagier (réception et émission)

- Comprendre les directives de positionnement
- Donner son opinion (un critère d'évaluation, de validation)

II - Travail sur l'écrit

- Comprendre les directives pour la lecture du plan (sur lequel sont mentionnés les cotes, les légendes)

Sous-module C2 : Réaliser des ouvrages de petites maçonneries de voirie et d'aménagement urbain

FORMATION TECHNIQUE

I - Formation théorique

→ Généralités et connaissance de base

- Les matériaux (béton, agrégats, liants, mortier...)
- Le dosage des matériaux
- Le matériel (préfabriqués...)
- Les techniques de coffrage

→ Présentation des modes opératoires

II - Formation pratique

→ Mise en œuvre et exécution des opérations

- Exécuter des fouilles en vérifiant l'altimétrie
- Réaliser des coffrages simples
- Mettre en place les éléments préfabriqués
- Couler les bétons de fondation
- Réaliser des enduits
- Contrôler la finition et la planéité des ouvrages

FORMATION LINGUISTIQUE

Travail sur le volet langagier (réception et émission)

- Comprendre les directives de positionnement
- Donner son opinion (un critère d'évaluation, de validation).

Sous-module C3 : Poser des canalisations de petits diamètres

FORMATION TECHNIQUE

I - Formation théorique

→ Généralités et connaissance de base

- Les codes de grillage des différents réseaux
- Les caractéristiques de terrain
- Les risques potentiels du travail en tranchée
- Les techniques d'assemblage de canalisations
- Les techniques de compactage

→ Présentation des modes opératoires

- Repérer les réseaux
- Planter les réseaux, raccords, coudes et regards
- Réaliser un terrassement de tranchées
- Régler le fond de fouille
- Assembler les canalisations et protéger
- Compacter

II - Formation pratique

→ Mise en œuvre et exécution des opérations

- Exécuter des terrassements
- Réaliser la pose et l'assemblage des fourreaux, regards canalisations et ouvrages annexes
- Effectuer le remblaiement et le compactage des tranchées

FORMATION LINGUISTIQUE

I - Travail sur le volet langagier (réception et émission)

- Comprendre des directives de positionnement
- Comprendre des directives d'exécution
- Comprendre des directives de vérification
- Solliciter un service
- Diriger les opérations
- Emettre un jugement

II - Travail sur l'écrit

- Lire et comprendre une fiche de travaux
- Rendre compte à l'écrit : établir un compte rendu simple.

Sous-module C4 : Réaliser les différentes couches de chaussées

FORMATION TECHNIQUE

I - Formation théorique

→ Généralités et connaissance de base

- Les matériaux (les graves...)
- Les techniques de découpe
- Les techniques de compactage

→ Présentation des modes opératoires

- Vérifier l'état de forme
- Réaliser les découpes de chaussée
- Répartir les matériaux de chaussée (grave...) en fonction des dosages et épaisseurs préconisés
- Compacter les matériaux

II - Formation pratique

→ Mise en œuvre et exécution des opérations

- Réaliser ou participer à la mise en œuvre des matériaux d'assises de chaussées
- Participer à la mise en place des enrobés à froid et à chaud

FORMATION LINGUISTIQUE

I - Travail sur le volet langagier (réception et émission)

- Comprendre des directives de positionnement
- Comprendre des directives d'exécution
- Comprendre des directives de vérification
- Décrire des éléments
- Donner son opinion (un critère d'évaluation, de validation)

II - Travail sur l'écrit

- Lire les notices descriptives des enrobés, des équipements et des machines

MODULE 4 - la communication professionnelle

Sous-module P1 : Communiquer autour de son poste en agence de travail temporaire

FORMATION TECHNIQUE

I – Se positionner par rapport à l'agence d'intérim

- Maintenir une communication continue et étroite avec le référent d'agence de travail temporaire
- Interagir dans le cadre d'échange avec le chargé de recrutement

II – Rendre compte de son travail

- Etre acteur dans le processus du recrutement
- Etre dans la valorisation de ses nouvelles compétences
- Etre réactif

III – Prendre part au suivi administratif et social

- Appliquer les codes d'un entretien professionnel
- Répondre aux impératifs administratifs
- Mettre en adéquation ses nouvelles compétences et le poste visé
- S'informer et informer régulièrement l'agence sur son activité

FORMATION LINGUISTIQUE

I – Travail sur le volet langagier (réception et émission)

- Formuler sa requête
- Répondre aux questions du chargé
- Décrire ses compétences professionnelles et personnelles
- Comprendre les directives de sécurité formulées à l'oral
- Tenir une conversation téléphonique professionnelle
- * donner ses disponibilités
- * récupérer des informations sur l'entreprise utilisatrice
- * comprendre le rendez-vous et la mission
- Faire un bilan avec son chargé
- Faire remonter un dysfonctionnement

II - Travail sur l'écrit

- Remplir les documents administratifs
- Comprendre les directives de sécurité formulées sur support écrit
- Compléter et rédiger son curriculum vitae.

Sous-module P2 : Communiquer autour de son poste en entreprise utilisatrice

FORMATION TECHNIQUE

I – Se positionner au sein d'une équipe

- L'intégration
- La notion de collectif
- Véhiculer une image positive et partenariale

II – Adopter des comportements et attitudes appropriés

- Agir en autonomie
- Faire preuve d'adaptabilité
- Etre réactif

III – Se situer dans son environnement professionnel

- Identifier le positionnement des intervenants sur le chantier
- Repérer les personnes ressources
- Positionner son intervention au sein de la réalisation des tâches
- Transmettre une image professionnelle de l'entreprise vis-à-vis des acteurs externes

FORMATION LINGUISTIQUE

I – Travail sur le volet langagier (réception et émission)

- Comprendre les directives de sécurité formulées à l'oral
- Faire remonter un dysfonctionnement
- Mise en situation pratique de participation à des briefings et débriefings de chantier
- Exercices de mise en situation visant à favoriser l'acquisition de la culture d'entreprise.

II - Travail sur l'écrit

- Comprendre les directives de sécurité formulées sur support écrit (exercices pratiques sur les documents de traçabilité de l'accueil sécurité).